

COMMUNE DE GRANDE-RIVIÈRE CHÂTEAU

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du jeudi 04 novembre 2021

Présents : Thierry BOURGEOIS, CART-GRANDJEAN Mathilde, CART-LAMY Emmanuel, CHABOD Virginie, CHAMBELLAND Céline, CHARTON Jean-Jacques, CLEMENT Robert, GEORGES Armand, LACROIX Fabienne, LEMARD Yvette, MARCAND Geoffroy, MUSSILLON Gilles, NEVERS David, , ROB Murielle, SERVANT Alain,
Absents excusés : BURLET Thierry, CREVOISIER Laurent, PANTO GROSJEAN Francesca, ZORDAN Séverine

Le compte rendu du 23 septembre 2021 est approuvé

1/ Passage en Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) de la Communauté de Communes

Dans un EPCI soumis au régime de la fiscalité professionnelle unique (FPU), l'ensemble de la fiscalité économique (principalement la CFE et la CVAE) est perçu par la Communauté de Communes en lieu et place des communes.

Les communes perdent ces recettes fiscales en même temps que leur pouvoir fiscal (fixation des taux, des exonérations, ...) puisque ces derniers relèvent désormais de la Communauté de Communes.

La perte de ressources pour les communes est compensée par un versement de la part de la Communauté de Communes d'une attribution de compensation.

L'attribution de compensation est égale, pour chaque commune, à ce qu'elle apporte, à l'EPCI, en termes de fiscalité économique (au moment du passage en FPU) moins les charges transférées à l'EPCI dans le cadre d'un transfert de compétences s'il y a lieu.

Le conseil émet un avis favorable.

2/ Modification des statuts de la Communauté de Communes

Suite au déménagement du siège de la Communauté de Communes La Grandvallière au 31 rue de Paris à St Laurent en Grandvaux, chaque conseil municipal doit se prononcer sur ce changement statutaire.

Le conseil émet un avis favorable.

3/ Renouvellement de l'adhésion au groupement d'achat d'énergies

La commune est déjà adhérente à ce groupement. Il permet de bénéficier d'un groupement de commandes pour l'achat d'énergies et donc d'avoir les meilleurs tarifs.

La prochaine campagne va être lancée en 2022 pour une livraison au 01/01/2023. La commune doit se prononcer pour le renouvellement de son adhésion.

Le conseil valide l'adhésion au groupement d'achat

4/ Achat de parcelles de bois sur Château

Les parcelles suivantes sont en vente pour un montant total de 48 000€

Parcelles	Superficie	Estimation
A 154	1ha 84a 50ca	18 520 €
ZD 6	74a 20ca	
B 231 et 232	31a 20ca	5 640€
B 233	7a 25ca	
B 245-246-247	1ha 16a 80ca	12 435€
B 373	53a 70ca	4 540€
C 34	23a 80ca	3 960€

Le conseil approuve l'achat des parcelles

5/ Mise en œuvre du RIFSEEP

Le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertises et Engagement Professionnel) se définit comme un complément de rémunération.

- Les bénéficiaires sont : les agents titulaires et stagiaires, les agents contractuels ayant au moins 1 an de service dans la collectivité
- **Pour les IFSE : Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise** versée mensuellement selon les fonctions suivantes :

Un arrêté individuel arrêtera les montants individuels en tenant compte des critères déterminés pour chacun des groupes

Groupe de fonction	Montant mini	Montant maxi Correspondant aux plafonds réglementaires
Groupe C1 : adjoints administratifs	0€	11 340€
Groupe C2 : adjoints technique	0€	10 800€

- **Pour le CIA : Complément Individuel Annuel** versée annuellement selon les fonctions suivantes :

Groupe de fonction	Montant mini	Montant maxi Correspondant aux plafonds réglementaires
Groupe C1 : adjoints administratifs	0€	1 260€
Groupe C2 : adjoints technique	0€	1 200€

6/ Participation annuelle du SIEG au budget assainissement

Une participation de 3 500€ est demandé chaque année pour la participation du SIEG au budget assainissement

7/ Questions diverses

- Raccordement à la fibre : Le 15 avril 2021 le Département du Jura et Altitude Fibre 39 ont signé une convention de délégation de service public visant à vous faire bénéficier de la fibre optique sur votre commune. La marque du réseau se nomme **Prisme by Altitude Infra**. Nous tenions à vous informer que les **études préalables pour le déploiement de la fibre optique** vont se dérouler sur votre commune à partir du **T2 / 2022**. Durant ce trimestre, vous apercevrez des équipes travaux portant des gilets orange qui seront logotés **Prisme By altitude Infra**.
- Cérémonie 11 novembre : à 10h à Château-des-prés
A 11h à Grande-Rivière
- Colis Noël : les colis seront distribués courant le mois de décembre

Le Maire,

